



Comité Départemental de Vendée de la Fédération Française de Cyclotourisme

Siège social & bureau : Maison des Sports - 7^{ème} Etage N° 77
202, Boulevard Aristide BRIAND - 85000 LA ROCHE SUR YON



CoReg des Pays de La Loire

<http://vendee.ffct.org>

RÉUNION CALENDRIER

Vendredi 07 septembre 2018 - 20h

Présents : Jean PASQUIER, Tony CREPEAU, Marie-Annick Godet, Yves AUVINET, Damien ROIRAND, Yves-Marie BARBOTEAU, Guy-Marie SOULLARD, Michel Couturier

Absents excusés: Antoine GUILLARD, Léon PLANCHET, Magali DERRUYER, Danielle PIERRE, Gilles CHAPELEAU, Sylvain DUPAS, Michel RENARD, Jean PUICHAULT.

1-Appel des Clubs :

Sur 34 clubs, 24 sont représentés, 4 sont excusés et 6 sont absents

2-Mise en place du calendrier des manifestations 2019

- Pas de doublons cette année, juste voir pour la cardinale à Luçon et la rando de l'huitre à La Tranche à inverser ?
- Pour les manifestations non inscrites, le calendrier est complété avec les clubs présents.
- Le calendrier 2019 sera envoyé et inséré sur le site début octobre.
- **Toutes les randonnées et Brevets doivent être enregistrés sur le site de la FFCT avant le 20 octobre 2018.**

3-Procédure d'inscription des manifestations sur le site de la FFCT, rappels

- Enregistrement des randonnées sur le site de la FFCT avant le 15 octobre.
- Bien penser à prendre l'assurance.
- Tous les ans il y a des problèmes de saisie, qui nécessite une intervention du président du CODEP pour débloquer la situation.

4-Informations du V. I-Vendée via La Rochelle du 20 et 21 octobre 2018

- La présentation par Marie-Annick du projet confirmé :
 - *80 participantes (soit 33% du nombre de licenciées féminines), 18clubs représentés sur 34, coût 55€ par participantes.
 - *accueil à l'auberge de jeunesse des Minimes
 - *circuit d'un peu moins de 100km.
- * une réunion est prévue avec les féminines participantes, les présidents sont invités, le 21 septembre.

5-club pour la randonnée de la Rose 2019 :

- Les clubs de FONTENAY LE COMTE et de BENET s'associent pour l'organisation de la randonnée de la Rose afin de profiter au mieux des circuits sur la Venise verte. Initiative de collaboration jugée intéressante par le bureau du Codep entre 2 clubs pour Co-organiser une concentration ou une randonnée.

6-Retour des bilans pour le Challenge

- En raison de l'absence du responsable du challenge, Gilles CHAPELEAU, pas de retour sur ce point (retour à L'AG du Codep).

7-Formation

- Intervention d'Yves Marie Barboteau ; stage mécanique : 3 dates de fixées : 09/02 ; 23/02 et 09/03 2019.
- Diverses formations régionales sont proposées (cf. sur le site du COREG).
- Rappel de la prise en charge PSC1 par le Codep 85.
(Voir compte-rendu détail formation en pièce jointe)

8-Questions diverses

- Penser aux demandes de récompenses, les clubs doivent proposer des noms de bénévoles pour les diplômes de « mérite et reconnaissance du cyclotourisme ainsi que pour les médailles BRONZE, ARGENT, OR, pour année 2019 », faire parvenir le dossier au Président.
- Nouveau logo : discussion autour du sujet ; des pour et des contres ; on regrette le manque de concertation au niveau de la fédération.
- Le guidon triathlète :
 - Pas d'interdiction, sauf si les clubs souhaitent l'inscrire dans leur règlement.
- Le club de Beaufou nous expose sa participation au « vivons vélo » AG2R /INSTITUT PASTEUR ouvert à tous les clubs ; retour de 100 euros par sortie organisée par les clubs. Se rapprocher du club de Beaufou si besoin de renseignements.
- Rappel : le fête du vélo = bon vecteur pour recruter via la diffusion dans les écoles.
- Recherche d'un club pour l'organisation de la concentration VTT en 2019.
- Date à retenir en 2019 : à la pentecôte LE LUNDI, rando « la roche à vélo » en partenariat avec la ville de La Roche sur Yon, circuits passant par toutes les communes de la couronne Yonnaise 65 et 80 km.
- Projet 2020 :
 - Pour les Clubs Vendéens Faire un V.I. mixte vers une concentration nationale Label FFCT
 - Les 12 et 13 septembre « TOUTES A TOULOUSE V.I. » entre 500 et 560 km

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h 15

Nous partageons alors, le rafraichissement offert par le CODEP 85

Le Secrétaire
Gilles CHAPELEAU

Le Président
Jean PASQUIER

